



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

<http://aspona.free.fr>

AGREE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Compte rendu d'activité pour l'année 2008

En 2008 le Conseil d'Administration s'est réuni les 17 janvier, 10 avril, 29 mai, 31 mai (AG), 12 juin, 18 novembre, 9 décembre. L'assemblée générale s'est tenue le samedi 29 mai Salle du Louvre à Menton avec une intervention de M Patrice FRANTOUR, professeur d'université à Nice sur le thème de la biodiversité en Méditerranée.

Trois bulletins de 4 pages et une lettre d'information ont été envoyés aux adhérents. Plusieurs articles sur le travail de l'ASPONA sont parus dans la presse. L'ASPONA a participé à une émission parue sur FR3 Thalassa en septembre 2008

Les principales interventions de l'ASPONA en 2008 furent :

La publication d'un livre de Photos anciennes

Ce fascicule de 36 pages est enfin sorti, son élaboration fut longue mais il a été très bien accueilli. Ce bulletin a pu être imprimé grâce à une subvention de la région PACA. Sa vente a été faite auprès des adhérents, lors de la braderie du 1 mai, lors de l'Assemblée Générale et par plusieurs librairies. C'est en partie grâce à la publicité faite dans Nice Matin que l'ASPONA a pu être présente sur un sujet diffusé dans Thalassa en septembre 2008.

Aide aux adhérents

Comme chaque année nous avons aidé des adhérents ayant des problèmes d'environnement Permis de construire relatif à la modernisation du Lycée. Permis de construire sur la route de St Agnés. Permis Hambury-Palace à Garavan, Problème de chemin sur les hauts de Roquebrune, irrégularités sur l'Annonciade ... Il faut noter qu'à Roquebrune, une modification du POS a été faite pour valider un permis non conforme !

Natura 2000

Ce projet européen, destiné à la sauvegarde de la biodiversité, nous a pris beaucoup de temps en réunions multiples avec la CARF, L'URVN (Union Régionale pour la sauvegarde de la Vie et la Nature) à Nice, à la mairie de Castillon. Ces réunions de travail nous ont permis de mieux comprendre les finalités de cette action. Tous les jours des espèces disparaissent à cause des activités des hommes. Natura 2000 voudrait enrayer cet appauvrissement de la vie sur terre. La démarche est d'abord d'inventorier la faune et la flore présente dans un lieu pour pouvoir ensuite prévoir l'impact de travaux prévus sur le biotope dans la zone concernée. Une zone Natura 2000 est en cours de création entre Sospel Castillon et Menton (haut Carei) une autre est programmée autour du Cap Martin. **Le Conseil Municipal de Menton a voté contre** la création de cette zone. L'ASPONA a demandé à participer au COPIL, le comité de pilotage de ces zones. Nous sommes concernés par 3 zones. Nous avons assisté aux réunions de la CARF sur ce sujet ce fut parfois affligeant.

Nous avons été reçus par Monsieur le Maire de Menton sur ce thème

Traitement des déchets ménagers et eaux usées

Le projet de station d'épuration de Roquebrune est toujours en phase d'élaboration. Il devrait être mis en fonctionnement fin 2012 comme le demande une circulaire ministérielle. Malheureusement, ni pour la future station de Roquebrune ni pour la mise à niveau de celle de Menton (ajout du traitement biologique) est prévue une revalorisation des déchets. Les jardins publics seront toujours arrosés par une eau traitée par Véolia. En plus d'une charge fiscale inutile, il y a un gâchis écologique de surcroît les boues seront sans doute encore véhiculées sur plus de 200 km par l'autoroute. Une aberration au temps du réchauffement climatique.

Le centre de compostage proposé à Castillon ne répondait pas à une valorisation des déchets. Le temps de compostage, 3 semaines, ne permettait pas leur réutilisation. Ces déchets devaient partir en décharge de classe III en laissant à nos petits enfants le soin de les traiter.

Chemins du Mentonnais

Il y a plus de 15 ans, l'ASPONA s'était déjà mobilisée pour les chemins en demandant leur entretien et un balisage. De nouveaux des problèmes apparaissent.

En 2007 il y avait eu l'enquête publique pour la cession d'une partie du chemin du Peyronnet à un promoteur, en 2008 une nouvelle enquête publique a eu lieu pour la vente d'une partie du chemin des Guillons. L'ASPONA a bien sûr réagi en demandant que soit gardé ce patrimoine. Pour le moment le Conseil Municipal n'a pas statué sur les décisions des Commissaires Enquêteurs et les chemins ont été de fait, privatisés.

Nous avons demandé qu'une table ronde ait lieu sur les chemins du Mentonnais depuis nous n'avons plus aucune nouvelle.

Enquête publique pour un aménagement des plages de Roquebrune

L'ASPONA a rencontré M le Commissaire Enquêteur et a manifesté son opposition au projet de création d'un ponton au Golfe Bleu, plage naturelle et préservée parce qu'actuellement accessible uniquement par un chemin. Nous sommes également opposés à la création d'un ponton, sur le premier épi de Carnolès, destiné à des sports nautiques à moteur.

Relations suivies avec d'autres associations

Nous entretenons régulièrement des échanges avec le CADEV (Collectif des Associations de défense de Breil Sospel et Castillon) et avec CESAM (Caps et Sentiers des Alpes-Maritimes). L'ASPONA a participé à l'AG du GADSECA (représentant l'URVN dans notre département le 15 novembre.

Nuisances sonores

Une correspondance a été échangée avec ESCOTA et la mairie de Menton. L'utilisation sur l'autoroute de revêtements qui absorbent le bruit pourrait être faite comme dans d'autres pays. Mais d'autres nuisances sonores perturbent le Mentonnais comme les hélicoptères qui régulièrement survolent les vallées le weekend ou cette escadrille d'avions qui a survolé le cap Martin sans oublier le bruit des chantiers qui ne respectent pas l'arrêté municipal interdisant de travailler le dimanche et les jours fériés.

Site de l'ASPONA

Le site est régulièrement mis à jour. De plus en plus d'adhérents nous envoient des courriers et des photos qui alimentent le site.

Le président
Jean DELERUE

La trésorière
Micheline CAMPOS